

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

18 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-huit octobre, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jouvent, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Monsieur ROBERT Patrick, 1^{er} adjoint.

Date de la convocation : 12 Octobre 2022

Membres :	19
Présents :	14
Représentés :	5
Exprimés :	19
OUI :	13
NON :	4
Abstentions :	2

Présents : Patrick ROBERT, Jean-François LEBLANC, Marianne LAVAUD, Christelle DUBLANCHE, Christophe SIMARD, Christophe MATTANA, Raymond BLANCHETON, Sabrina BOST, Laure CORGNE, Stéphanie DENIS, Sandra ROUSSEAU, Jessy VERESSE, Jean-Jacques FAUCHER, Jean-Jacques CHAPOULIE

Absents excusés :

Jany-Claude SOLIS, procuration Patrick ROBERT
Lydie MANUS, procuration Marianne LAVAUD,

Gérard GASNIER, procuration Sabrina BOST,
Isabelle TARNAUD, procuration Christophe MATTANA,
Laurence RAYNAUD, procuration Jean-Jacques CHAPOULIE.

4- REHABILITATION DES ANCIENS ATELIERS MUNICIPAUX : AVANT PROJET DEFINITIF

Monsieur ROBERT informe l'Assemblée de l'état d'avancement du projet de réhabilitation d'anciens ateliers en salle du conseil et des mariages.

Il présente les caractéristiques de l'Avant-projet Définitif établi par l'agence Caroline PETIT et Eric FEBVRE, maître d'œuvre en charge du projet et indique alors à l'assemblée que le coût de l'opération est estimé à ce stade à **623 717.00 € HT (y compris imprévus et actualisation)**. De façon détaillée celui-ci se décompose comme suit :

Dépenses prévisionnelles

DEPENSES HT	
Travaux (phase APD)	550 000.00 €
Honoraires d'architectes (actualisé APD)	57 600.00 €
Diagnostic	4 800.00 €
OPC	4 800.00 €
Exe complet (1.6%)	8 800.00 €
Mission de base (7.2%)	39 600.00 €
Frais annexes	12 154.00 €
Mission de coordination SPS (estimation)	2 500.00 €
Bureau de contrôle (Apave)	3 290.00 €
Frais dossier et appel d'offres, branchements, taxes urbanisme (estimation)	1 000.00 €
Assistance technique jusqu'en phase signature des marchés (ATEC)	5 364.00 €
Etudes préalables	3 963.00 €
Amiante et plomb (CABEX)	682.00 €
Etude de sols (ALPHA BTP)	2 321.00 €

Levé topographique (Duarte)	960.00 €
Montant total H.T.	623 717.00 €

RECETTES PREVISIONNELLES

Subvention Etat DETR	311 858 €
Subvention Conseil Départemental	120 000 €
Emprunt et autofinancement	191 759 €
Montant total H.T	623 717,00 €

Vu cet exposé, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Approuve l'avant-projet définitif présenté et autorise expressément le maître d'œuvre à poursuivre sa mission.
- Autorise le maire à signer le permis de construire ou la déclaration préalable et tous documents s'y rapportant.
- Accepte le coût des travaux en résultant, ainsi que le coût d'opération.
- Autorise le maire à signer l'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre conformément aux dispositions régissant le contrat de ce dernier.
- Décide sous réserve du respect du budget de l'opération de lancer une consultation de travaux par voie adaptée et autorise Madame le maire à signer tout acte s'y rapportant.
- Approuve le plan de financement présenté et le montant de la participation à inscrire au budget de la commune.

Adopté à : 13 voix pour « POUR » - 2 voix pour « ABSTENTION » - 4 voix pour « CONTRE ».

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Saint Jouvent le 19 Octobre 2022

Monsieur le Premier Adjoint



Patrick ROBERT

